**Aux urnes, Citoyens !**

Nous y voilà. Les élections sont à nos portes !

Le 9 juin prochain, chacun·e de nous pourra, librement et sans contrainte, poser LE geste citoyen en participant aux différents suffrages. Il est de notre responsabilité d’en saisir toute l’importance et la nécessité.

En Belgique, le vote est obligatoire. Personne, sous peine de sanction, ne peut s’y dérober. Certains y voient une contrainte et une atteinte à la liberté. Ce n’est pas notre cas. Nous considérons plutôt qu’à l’heure où chacun·e se plaint du monde politique et de ses acteurs, se rendre dans l’isoloir est une opportunité. Les détracteurs clament haut et fort que, de toute manière, ça ne change rien, que les jeux sont faits d’avance. Les citoyens des différentes dictatures apprécieront.

Se dérober à ce droit, c’est prendre le risque de laisser d’autres s’exprimer à notre place, nous exposant à toutes les dérives. Nous avons déjà abordé à maintes reprises la dangereuse montée des extrêmes et la menace qu’ils font planer sur nos valeurs et nos libertés.

Prendrons-nous le risque, en nous abstenant, de les laisser déployer leurs ailes ? Le nombre d’abstentionnistes n’a cessé de croître depuis plusieurs années.

Est-il besoin d’épingler plusieurs raisons de ne pas grossir leurs rangs ?

Participer au scrutin, c’est :

* participer au processus démocratique qui nous est offert ;
* faire preuve de responsabilité civique en contribuant au fonctionnement de nos institutions ;
* créer le changement ;
* protéger nos droits et nos libertés ;
* assurer une représentation diversifiée ;
* légitimer les Gouvernements.

Le rôle d’une organisation syndicale, outre celui de rappeler toute l’importance d’un scrutin, n’est pas de donner des consignes de vote. C’est notre liberté de donner mandat aux Partis ainsi qu’aux femmes et hommes que nous jugeons les mieux à même d’assumer des responsabilités au niveau de l’Europe, de l’Etat ou des entités fédérées.

Notre rôle, c’est d’analyser de façon objective le contenu de programmes des différents Partis démocratiques. Bien entendu, nous avons placé le focus sur les matières liées à l’enseignement.

Nous nous sommes prêtés à cet exercice compliqué mais révélateur.

Ce numéro vous présente les résultats de cette analyse. Nous espérons qu’elle vous sera utile au moment de faire le choix crucial.

Un point d’attention : en matière de refinancement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, ni le MR, ni Ecolo, ni Les Engagés, ni le PS ne présentent de solutions précises et pérennes.

La plupart d’entre eux se basent sur la comparaison des moyens investis dans l’Enseignement au niveau de l’OCDE.

Dès lors, comment financeront-ils les mesures sinon en prévoyant des économies qui risquent de mettre à mal tant les statuts que les conditions de travail et les fins de carrière ?

C’est la raison pour laquelle nous avons étendu notre analyse à la partie des programmes relative à la fiscalité, celle-ci permettant, si elle est juste, un véritable investissement dans les services publics.

L'exercice n'est pas simple d'autant plus que certaines propositions tout à fait louables pourraient avoir des conséquences sur les conditions de travail des membres du personnel.

Pour approfondir cette analyse et permettre une lecture critique en regard de nos positions, une comparaison avec notre mémorandum est disponible sur notre site dans l'espace consacré aux élections politiques 2024 :

[*www.lacsc.be/csc-e/elections2024*](www.lacsc.be/csc-e/elections2024)

Je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro du CSC-Educ.

Roland Lahaye